ESRP/ESPO

Site du Marand

Présentation

"Chaque année, l'ESRP/ESPO du Marand accompagne près de 165 personnes reconnues Travailleurs Handicapés, dont l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle paraît possible avec un accompagnement spécialisé."

En application du décret du 2 octobre 2020, les missions des Etablissements et Services de Préorientation et de Réadaptation professionnelle (ESRP/ESPO) s'inscrivent dans une logique de parcours : du travail sur les freins à l'accès à l'emploi à la mise en œuvre du projet professionnel et à l'accompagnement dans l'emploi.
Les différentes prestations ont pour objectif une inclusion professionnelle durable dans un métier compatible avec l'état de santé.

Un accompagnement global pour construire des repères professionnels nouveaux

La réadaptation professionnelle a pour ambition la PROMOTION, la PARTICIPATION et la CITOYENNETE des personnes en situation de handicap. Pour aider les bénéficiaires à prendre en compte la réalité de leur situation professionnelle, l'ESRP-ESPO du Marand offre un système ouvert sur le monde du travail, les relations sociales, l'entreprise et les espaces de formation.

Qui peut bénéficier d'un parcours à l'ESRP/ESPO ?

L'ESRP/ESPO accompagne des personnes en situation de handicap venant de toute la France et possédant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Les personnes bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

L'ESRP/ESPO accueille des personnes de 16 ans et plus, dont la situation de santé est stabilisée et permet de s'engager dans un parcours de formation

Notre équipe pluridisciplinaire

Notre équipe est composée de formateurs techniques et d'une équipe dédiée au travail de projet et d'insertion, d'une équipe médicale, de psychologues d'une assistante sociale et d'une équipe éducative.

Cette équipe propose un accompagnement global en fonction des attentes, souhaits et besoins de la personne accueillie.

Nos réseaux et labels

fagerh — Accompagner, c'est notre métier.

différent compétent RÉSEAU

app — atelier de pédagogie personnalisée

Projet Voltaire — ORTHOGRAPHE — ÉTABLISSEMENT ENGAGÉ

Qualiopi — processus certifié — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Contact

contact.esrp-marand@cappa-association.fr
Domaine du Marand
63450 Saint-Amant-Tallende
04.73.39.40.40
www.formation.cappa-association.fr
www.cappa-association.fr

Mise à jour 03/2024

Association Cappa — ESRP/ESPO du Marand — Accompagner la différence

Modalités d'accueil

Pour quelles actions ?

Se mobiliser
1ère étape vers l'insertion socioprofessionnelle

S'orienter
au sein de l'ESPO

Se préparer
pour mettre en œuvre son projet de formation et/ou d'emploi

Se former
dans les métiers de l'horticulture, du paysage ou de la maintenance des bâtiments

Préaccueil **En amont des parcours de Mobilisation, d'APPP et de formation, des journées de préaccueil sont organisées**

Accéder à nos dispositifs de réadaptation professionnelle
Etre titulaire de la RQTH et d'une décision d'orientation de la MDPH vers l'un de nos dispositifs.

Prise en charge des frais de formation et d'hébergement
Les frais de la formation et de l'hébergement sont pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Rémunération
Une rémunération est effective pour tous les stagiaires. Elle est calculée par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes en fonction de la situation professionnelle antérieure, conformément à la législation en vigueur.

Hébergement à Clermont-fd
Le stagiaire peut bénéficier d'un hébergement spécialisé et être accompagné par une équipe éducative.

Service restauration
Avec participation aux frais de repas (calcul sur la base d'une fois le Minimum Garanti), sauf accidents du travail ou maladies professionnelles.

Service de transport
Une navette gratuite est organisée entre le service Hébergement et l'ESRP-ESPO (20km) ; Parking disponible sur le site du Marand.

Emploi du temps en formation
du lundi au jeudi : 08h30 - 16h00
le vendredi : 08h30 -12h30
Aménagements possibles sur avis médical, en raison de la situation de santé

Service formation continue
à destination des travailleurs en ESAT et EA

Etudions ensemble vos besoins

Consultez le calendrier des visites (possibles avec ou sans notification) et des entrées sur nos dispositifs
www.formation.cappa-association.fr

Mise à jour 03/2024

Association Cappa
ESRP/ESPO du Marand
Accompagner la différence